

Vieillessement : impacts territoriaux et réponses

Descriptif des sessions 2018

Une approche territoriale des enjeux du vieillissement

Programmé pour la première fois en 2018, ce module aborde le vieillissement de la population qui représente certainement un des défis majeurs ressortant de l'analyse des principales tendances démographiques à l'œuvre en Wallonie. A court ou moyen terme, toutes les communes wallonnes seront confrontées à ce phénomène, avec une ampleur parfois très importante. Celui-ci implique dès lors de remettre en perspective notre relation au territoire, qu'il s'agisse de la répartition des fonctions, de la conception des espaces publics ou du mode de production des logements.

Comprendre les causes et les dynamiques du vieillissement, et en appréhender les perspectives à l'échelle locale

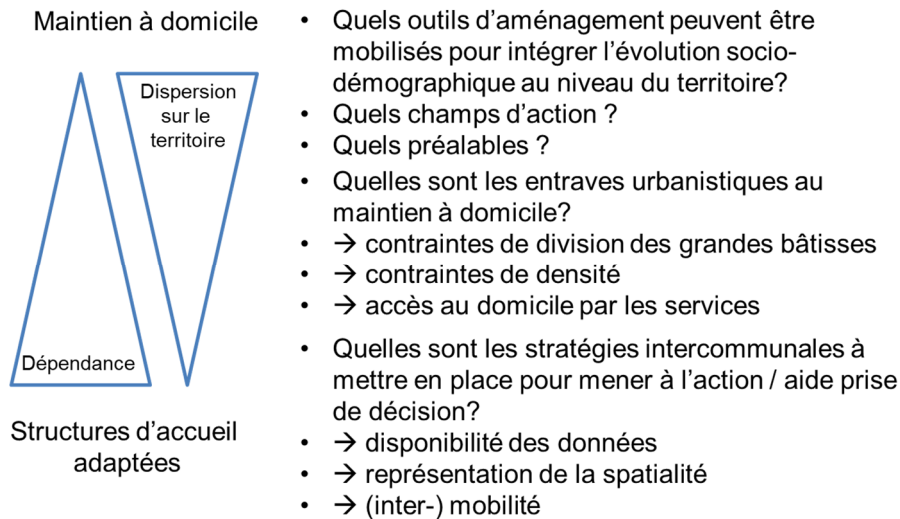
Il fallait tout d'abord comprendre le mécanisme de cette évolution socio-démographique globale pour en comprendre les besoins et les enjeux par rapport au territoire wallon. Nous avons envisagé la tendance régionale sous l'angle de différents scénarios prospectifs à l'horizon 2025-2045. Par la suite, à travers un premier atelier, il a été question d'examiner les données démographiques en ligne afin de permettre à chaque participant de situer sa commune par rapport à l'évolution globale projetée du vieillissement de la population.

Comprendre les conséquences du vieillissement pour les pouvoirs publics, en termes d'évolution des moyens et des besoins

A travers l'exposé de l'Agence wallonne pour une Vie de Qualité (AVIQ), nous avons cerné les règles de la programmation : cadastre de l'offre et mécanique de ventilation (public/privé). Les stratégies d'adaptation ont été développées au cours d'une réflexion sur les nouvelles missions capables de répondre au défi du vieillissement. D'autre part, les enjeux du maintien à domicile à travers l'aggravation due à l'âge et aux inégalités ont été abordés à travers l'examen des différents types d'hébergements et leur implication financière. Plusieurs témoignages d'habitants et d'acteurs publics (CPAS, Commune ...) ont permis de visualiser le panorama des questions qui se posent dans le cadre de la mise en accord de formules d'habitat la mobilité résidentielle des aînés en abordant la divisibilité des logements et les éventuelles alternatives (colocation,...) ainsi que les conséquences en terme de droit fiscal et droit d'urbanisme.

Mener une réflexion collective sur les impacts territoriaux de cette évolution et sur les réponses à y apporter à l'échelle communale

Dès lors, le rôle de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme par rapport au maintien des personnes âgées dans le tissu social a fait l'objet d'une large mise en débat collective à travers les témoignages d'acteurs issus du monde associatif, privé et public. Le fil conducteur de la réflexion a été d'appréhender la problématique à trois échelles : architecture, urbanisme et aménagement du territoire.



Champs d'action et stratégies communales à mettre en place

Analyser diverses initiatives et expériences menées en Belgique et à l'étranger, afin d'en évaluer le caractère reproductible dans les communes wallonnes

Les résultats de plusieurs travaux (Bordeaux, Rennes, Namur, Mons...) portant sur l'accessibilité et la localisation des fonctions nous ont démontré l'intérêt du diagnostic pour hiérarchiser les réponses et ainsi donner la capacité aux communes de dégager des leviers et stratégies d'actions.

Plusieurs experts de terrain sont également venus alimenter la réflexion sur les outils mobilisables pour intégrer l'évolution socio-démographique à l'échelle communale. Le concept des villes VADA et WADA, est venu illustrer l'action participative à travers, entre autres, les diagnostics en marchant.

Visites de terrains et partages d'expériences

Nous avons rencontré différents porteurs de projets (CATUs, échevins, entrepreneurs, etc.) et échangé avec eux sur leur expérience de terrain. Plusieurs villes et villages ont déjà anticipé l'action et développé de multiples actions, services et outils opérationnels.



Visite des aménagements de la ville de Courtrai – Session Mons 2018.

Pour terminer, après une approche théorique de la norme en accessibilité, nous avons été guidés par les membres d'un bureau d'étude vers la pratique d'espaces et parcours aménagés à travers la ville dans les conditions de PMR au travers de la simulation de trois limitations : non-voyant, mal-voyant et handicap moteur (en chaise roulante).



Parc de la Chartreuse – Session Liège 2018



Praticabilité des espaces accessibles: parcours d'espaces aménagés à travers la ville dans les conditions de PMR – session 2018 Mons